



Compte rendu de réunion de bureau tenue le vendredi 11 mars à 19 H en visioconférence.

Présents : COSTILHES Evelyne - COURAULT Lydie – LE ROY Annie – CHAVEROT Gilbert – FERRIERE Sylvain – GUILLOT Jean-Luc – LACROIX Jean

Assistent : GUERIN Frédéric – LOUVEL Laurent – ROCHARD Christophe

Excusé : DUCROZET Philippe – CHIORINO Laure – CHANTEREAU Patricia – CARLOMAGNO Maxime

Sylvain FERRIERE déclare la séance ouverte à 19 H et donne la parole à Jean-Luc GUILLOT pour les informations du président.

1. Retours politiques du président

Avant d'aborder les informations, Jean Luc invite les participants à bien vouloir excuser Philippe, Laure et Maxime pour leurs absences. Il indique également que Frédéric rejoindra la réunion à partir de 20 h 30 environ.

Jean-Luc informe également du décès de M. PHAN VAN Dinh, 90 ans, du club de Belley-Yenne.

Région Auvergne-Rhône-Alpes :

La ligue a un rendez-vous avec M. NANCHY Alexandre, conseiller au Sports. Jean-Luc et Gilbert répondront présents. Les sujets que la ligue souhaite aborder seront : l'aide à l'emploi d'un CTD, la Maison Régionale des Sports, les hébergements sur Ceyrat, le projet fédéral ping extérieur, aides pour les manifestations nationales, les VAE.

Calendrier sportif FFTT :

Certains présidents de ligues demandent un calendrier sportif fédéral plus équilibré dans les phases.

Qualiopi :

Les formations de 1^{er} niveau (IC, AF, AC, AT, JA1, JA2, JA3) vont être retirées du catalogue fédéral car trop de différences de gestions sur tout le territoire. Un changement de nom pour ces formations est à l'étude.

Le CQP reste dans le catalogue.

Concernant les flux financiers : tout remonte à la FFTT mais tout redescend aux instances organisatrices.

Annie demande ce qu'il en est de l'EF : Jean-Luc répond qu'il y a un doute sur cette formation. Une précision sera apportée après le prochain conseil fédéral.

Nouvelle loi sur le sport :

- simplification pour le CM (les fédérations déterminent les obligations et fréquences)
- ouverture obligatoire des équipements scolaires aux associations
- Parité Hommes-Femmes en 2024 au niveau national et en 2028 au niveau régional
- Mandats limités à 3 pour les Fédérations et Ligue sauf ceux qui sont dans leur 3^e mandat. Ils pourront en faire un 4^e en 2024.
- Pour les élections des membres au niveau national, 50% des voix devront être en provenance des clubs.
- Obligation d'un représentant sportifs haut-niveau, entraîneurs, arbitres

Pour plus d'information :

https://sports.gouv.fr/IMG/pdf/dp_-_adoption_de_la_loi_visant_a_de_mocratiser_le_sport_en_france.pdf

Colosse aux pieds d'Argile :

La FFTT vient de contractualiser avec l'association.

Une déclinaison régionale sera mise en place en concertation avec les ligues.

Pour information, Colosse aux pieds d'Argile va intervenir lors de notre stage d'Avril.

2. Informations CREF, Technique et Jeunes

CFF :

Réunion 1^e semaine de mars. Il faut revoir toutes les missions d'ordre de la CREF pour plus de transversalité, plan de formations adaptées... En clair, une remise à plat de tout ce qui a été fait jusqu'à maintenant. Une prochaine réunion aura lieu en mai-juin.

Formation des dirigeants :

Maxime, Gérard et Annie se réunissent une heure par semaine sur le thème AJR. Maxime a produit un document d'information sur cette formation et a commencé à la mettre en avant lors de des visites de clubs. Un stage AJR est projeté pour octobre 2022.

Les formations IC-AF :

La ligue et les comités n'auront pas l'obligation de saisir ces formations sur Dendreo mais cela restera possible selon la volonté de chacun en sachant que toutes les formations se saisissent déjà sur SPID.

La formation EF :

A ce jour, la ligue peut organiser une 3^e session de formation qui aura lieu en avril à St Quentin-Fallavier. A ce jour, 7 personnes sont inscrites et quelques-unes devraient encore arriver.

Les CQP et BPJEPS :

Annie suit de près les 3 candidats au CQP de la ligue.

Au niveau du BPJEPS, le CREPS gère donc ce n'est pas évident pour Annie de suivre. Elle est néanmoins sollicitée pour la préparation des jurys d'examen UC2 et UC3. Il y a également un candidat en VAE BPJEPS.

Le stage interdépartemental :

Les inscriptions sont ouvertes

La section de Cournon :

Annie a pu se rendre sur le site de Cournon. Elle a été très bien reçue avec la visite des différents locaux de l'établissement. Le chef d'établissement est très favorable quant à la poursuite de la section Tennis de Table. Pour revenir sur la section, ce sont des jeunes dont la priorité n'est pas le tennis de table mais qui accepte avec plaisir de consacrer 8h par semaine à cette discipline encadrée par des professionnels du tennis de table.

Pour la saison prochaine :

Annie aimerait beaucoup plus de visibilité et de lisibilité pour les différentes formations avec par exemple un calendrier rempli en amont et les informations de formations des différents comités en complément de celles de la ligue.

Point sur les 2 interventions de Frédéric GUERIN auprès des comités :

D38 à Voiron : il était convenu que 3 voire 4 BPJEPS en apprentissage viennent assister aux séances de Frédéric afin de prendre des notes sur la façon de gérer une séance sur la section sport études de Voiron. 6 séances devaient avoir lieu de mi-janvier à fin février. Les séances ont été un peu décalées pour raison COVID. Le souci remonté est qu'au final, les BP n'étaient que 2, ne restaient pas plus d'1h car ils partaient ensuite entrainer en club. Au niveau du groupe de jeunes, un groupe peu motivé avec un niveau faible dont certains sont là uniquement pour s'amuser. Frédéric a dû en sortir un de séance. L'action demandée par le D38 ne correspond pas à la réalité de l'action effectuée.

D01 : le D01 a demandé de l'aide à la ligue afin de pallier l'absence temporaire de leur CTD. L'intervention est axée sur des CPS. Une demande était de 6 séances mais le D01 a demandé un complément et se sera donc 9 séances. Le problème est que l'intervention de Frédéric se fait sur des jeunes qui, en raison de la pandémie, n'ont pas pu être réunis avant cette intervention. Le niveau de l'élite départementale est très disparate ce qui a rendu plus difficile la tâche de Frédéric. Il est évident que cette intervention était dans le cadre d'un remplacement d'un CTD.

Jean-Luc propose de faire un bilan avec les présidents de ces comités sur ces 2 interventions. Il va être demandé à l'ETR d'étudier les critères d'interventions de la ligue et surtout d'apporter des précisions avant les interventions lors de l'élaboration de la convention de mise à disposition. Les différences sur notre territoire font que ces critères seront étudiés au cas par cas.

3. Préparation du budget prévisionnel

Pour constituer le budget prévisionnel, Gilbert a fait une étude de la situation sur les 8 mois d'exercices et une estimation des 4 mois restants car il ne peut se baser, sur certaines branches, sur le budget de la saison dernière. Il a ensuite demandé à chaque responsable de branche de constater ou non des incohérences et si le budget qui leur serait alloué semblait correspondre à leurs besoins.

-Branche politique : les licences féminines créées en 2021-2022 bénéficierait d'une reconduction de l'aide à hauteur de 50% pour 2022-2023. Les nouvelles licences féminines créées en 2022-2023 seront prises en charge à 100% comme en 2021-2022. Le budget alloué à cette action est estimé à 25 000 €.

-Branche administrative : une différence entre le budget 2021-2022 et 2022-2023, pas de départ en retraite donc une charge salariale réduite. Le contrat Toshiba se termine en décembre 2022.

-Branche institutionnelle : un exercice pas simple car il s'agit d'une estimation de prise de licences. Une hypothèse est d'une ristourne sur la part ligue en 2022-2023 comme cela a été fait en 2021-2022. Reste à savoir si les comités et les clubs vont suivre cette dynamique. Jean-Luc propose à Lydie de commencer à en parler lors de la prochaine réunion développement. Une question se pose sur le fait que cette ristourne ne serait-elle pas dérisoire pour un licencié sur le prix réellement payé en club ? Oui mais ces quelques euros de gagner peuvent également servir à des investissements de l'ordre du développement d'un club. Pour Laurent, ce n'est pas un coup de pouce de ce genre qui va faire augmenter le nombre de licenciés.

-Branche finances : pas de changements à prévoir pour la saison 2022-2023.

-Branche organisations : tout va dépendre des compétitions qui seront allouées par la FFTT. Des subventions complémentaires peuvent éventuellement être perçues si des thèmes tel le sport santé sont mis en avant lors des évènements.

-Branche sportive : augmentation du budget CF car la ligue a maintenant 3 zones en R1. Retour des pénalités financières.

-Branche jeunes et technique (ETR) : pas de changement en attente du retour de congé de Patricia.

-Branche CREF : prévision de la formation Accès des Jeunes aux Responsabilités (AJR)

-Branche jeunes et technique : nouvelle ligne qui correspond aux aides sections sportives. Augmentation au niveau des stages interdépartementaux.

-Branche développement : une différence entre le budget 2021-2022 et 2022-2023, pas de départ en retraite donc une charge salariale réduite. Une ligne mise à dispo du salarié est prévue si un comité en ressent le besoin. L'aide aux clubs doit être logiquement un complément de l'aide comité. Lydie demande si cette proposition est définitive ? Gilbert indique qu'il s'agit d'une première proposition de budget et que cela va pouvoir être réétudié.

-La synthèse suivi du budget : à date, le budget 2021-2022 est correspondant au budget prévisionnel annoncé de -139 000€.

Le budget prévisionnel 2022-2023 proposé ce soir est de -132 000 € ce qui sera très dur. Si la ligue ne faisait pas de gestes sur les renouvellements de licences, cela économiserait 78 000 € de charge. La perte serait plus acceptable.

4. Retours sur le Championnat de France des Régions et l'Open du Portugal

Championnat de France des régions :

Dans l'ensemble, une très bonne expérience pour les jeunes.

-Benjamines : Comme annoncé au départ, il a été très compliqué de former une équipe. 2 semaines avant, une petite doit annuler sa présence à la suite d'une hospitalisation. Une remplaçante a été trouvée peu de jours avant le départ pour Béthunes. Elles partent 6^e et terminent 6^e avec aucunes parties remportées ni même un seul set pour les 2 plus jeunes. Conclusion : compétition très compliquée pour ces jeunes filles. Concernant Yue Yan LIU, une très bonne compétition pour elle avec seulement 2 défaites à la belle et à la clé une intégration dans le groupe France Détection.

Pour la saison prochaine, Frédéric s'interroge beaucoup sur la problématique qui se pose actuellement : très peu de poussines à cause du COVID et donc de futures benjamines.

-Benjamins : L'équipe a été constituée de 4 joueurs. L'équipe débute 8^e et finit 7^e sur 12. Ils ont perdu la 6^e place de très peu. Pour l'équipe, l'apprentissage a été difficile car notre zone est faible. Les meilleurs Benjamins ont déjà 1000pts d'écart sur d'autres zones. Une inquiétude également pour le futur avec les mêmes raisons que pour les benjamines. Grosse attente est sur le top détection qui permettra peut-être de révéler quelques jeunes que nous ne connaissons pas encore.

-Minimes Filles : elles partent 2^e de la compétition et terminent 6^e. Cela a été compliqué car Alexia concède aucune partie. Mais les 2 autres joueuses rencontrent toujours les plus fortes et Alexia les plus faibles. La saison prochaine, cette même équipe pourra peut-être envisager le titre.

-Minimes Garçons : ils partent 6^e et finissent 6^e. Notre plus fort a 1400pts alors que dans les autres équipes ce sont ceux à la 2^e place voire 3^e. Frédéric remonte un inconvénient des pôles dématérialisés. Romain BORNE par exemple n'a pas pu s'entraîner durant la période Covid tandis qu'en pôle matérialisé, il aurait pu profiter plus facilement d'un accès aux entraînements.

L'Open du Portugal :

Excellente attitude d'Agathe de par sa rigueur, son travail, son envie. Agathe est faite pour le haut niveau. Ce n'est que son 4^e Open. Elle est passée de la 135^e place mondiale à la place 45^e. Agathe était la seule défenseuse sur cette Open. La compétition est particulière car peu de parties réparties sur beaucoup de temps donc ce n'est pas simple de trouver le juste milieu entre les parties pour s'échauffer.

Jean-Luc propose qu'une interview soit faite afin de mettre en avant le travail accompli.

5. Développement

-Ping Extérieur :

Le dispositif repose sur la Plan 5000 équipements sportifs de proximité, optique JO 2024. 200 millions d'euros sont alloués avec la possibilité de réhabiliter des équipements. L'objectif est de favoriser la pratique sportive partout et par tous encadrée ou pas.

Au niveau national : il s'agit d'un groupement de projets portés par fédé, ligues, comités. Cela peut être également les Conseils Régionaux et départementaux. La somme allouée pourra varier entre 50 000€ et 500 000€.

Au niveau Territorial : Ce seront des projets individuels ou groupés, portés par les collectivités ou les associations à caractère sportive. Le seuil minimal est de 10 000€ pouvant aller jusqu'à 500 000€.

Dans les deux cas, le taux de subvention sera de 50 à 80% du projet

Les Critères d'éligibilité :

- En territoire urbain au sein des QPV ou à proximité.
- En territoire Rural, soit dans ZRR, soit dans une commune appartenant à une intercommunalité sous contrat de ruralité 21-26, soit dans bassin de vie comprenant au moins 50% de la population en ZRR.

Equipement éligibles : Tables de tennis de table extérieures, tables de teqball extérieures...

Accompagnement FFTT : Stéphane Lelong et Camille PICHAUD

Plus d'information : https://www.andes.fr/wp-content/uploads/2022/02/ANDES_guide-equipement-2022-interactif.pdf

-Visites de clubs :

Philippe, Laurent et Maxime ont visité Loire Nord TT, TT le Cendré, TT Castelpontin, TT Grand-Croix et JA Genilac. Le 14 mars, il est prévu que EP Ambilly et Pays Rochais Genevois soient également visiter.

-Label accueil :

Une campagne de recherche des clubs passant le critère le plus sélectif, à savoir le pourcentage de féminines a été faite. 77 clubs ont donc été recensés et ont reçu une proposition individualisée par mail.

Au 10 mars, il y a eu 14 réponses dont 10 validations.

CS Vulpilien, TT Villefontaine, TT Filière et Monqui Pong ont demandé une remise officielle du diplôme.

13 clubs en fin de période de labellisation validant le critère de pourcentage de féminines ont été relancé. 5 ont répondu et validé la reconduction du label.

-une école, une table :

Un tri des écoles éligibles a été compliqué. 90 écoles ont répondu mais seulement une quarantaine sont sélectionnables car il a fallu écarter les écoles privées et les écoles publiques non affiliées USEP.

6 écoles publique et une école privée ont été retenues sur les communes de Ferney-Voltaire, Volvic, Roanne, Romans sur Isère, Aurec sur Loire, St André de Corcy et Ecully.

Certaines écoles ont été frustrées de ne pas avoir été retenues cette année. A savoir que Cornilleau propose une réduction de 30% sur le matériel destiné à cette action. 4 écoles complémentaires pourraient éventuellement en profiter si la ligue ou les comités le souhaite.

-Enquête cartographie :

Une enquête a été envoyée aux clubs afin de référencer les différentes pratiques.

Au 10 mars, il y a eu 31 réponses sans compter le D63 qui a envoyé un questionnaire complémentaire à celui de la ligue.

-Monqui Pong :

Le club recherche des joueurs pour les prochains épisodes. Une aide de la ligue est demandée pour cela car le club a déjà tenté plusieurs pistes avec des retours négatifs. Idéalement, le club souhaiterait faire un nouveau tournage en avril. Le club souhaiterait également qu'une nouvelle visio soit organisée afin d'échanger sur le plan de communication ainsi que sur la stratégie de diffusion.

-Rencontre du LNTT :

La rencontre du mardi 19 avril sera délocalisée à St Etienne. Une aide de la ligue sur le plan financier et communication reste à définir.

Un départ de Bron en covoiturage sera organisé.

-Créations et migrations de sites internet :

Depuis le début de saison, 7 créations de sites ont eu lieu dont 3 récentes pour les clubs de CS Vulpilien, TT Villefontaine et JA Génilac. Il y a eu 4 migrations de sites de Joomla vers Wordpress et 5 sont à venir.

6. Conventions FFTT-ligue-comités

Sujet survolé par manque de temps. Celui sera approfondi lors de la prochaine réunion mais toutes les informations se retrouvent dans le compte rendu de la réunion avec le conseil des présidents qui a eu lieu le 17 février 2022.

En quelques mots, l'objectif serait de s'inspirer de ce que vient de mettre en place le D42-43 qui est d'avoir des tables, les emmener sur tout le territoire avec un camion, et faire des animations.

7. Informations et questions diverses :

-Le prochain conseil de ligue aura lieu le **samedi 30 avril** à la maison départementale des sports de St Etienne. Evelyne gèrera la partie organisationnelle (réservation, repas...)

-L'assemblée générale du samedi 18 juin à Valence, Jean-Luc souhaite que celle-ci s'organise sous forme d'un congrès. Il reste à définir les thèmes (féminisation, performance sportive...). Sylvain propose qu'un questionnaire soit envoyé aux clubs en amont afin de sélectionner des thèmes à aborder avec une liste proposée par la ligue et une ligne « autre » pour les propositions de clubs.

-Lancer un doodle pour organiser une nouvelle réunion convention FFTT/Ligue/comités.

Séance levée à 22 H 15

Prochaine réunion Conseil de ligue samedi 30 avril 2022.

Le Secrétaire Général
Sylvain FERRIERE



Le Président
Jean-Luc GUILLOT

